



Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

S/25892
7 juin 1993
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE DATEE DU 7 JUIN 1993, ADRESSEE AU PRESIDENT DU CONSEIL
DE SECURITE PAR LE REPRESENTANT PERMANENT DE L'ALBANIE AUPRES
DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de vous faire savoir ce qui suit :

Il semble, d'après diverses sources, que les négociations actuellement menées pour trouver une appellation permanente à l'ex-République yougoslave de Macédoine aboutiront vraisemblablement à l'adoption du nom "Slavo-Macédoine".

Les Albanais de l'ex-République yougoslave de Macédoine sont fermement opposés au nom "Slavo-Macédoine" : celui-ci ne tient en effet aucun compte du fait qu'il existe dans ce pays une très nombreuse communauté albanaise qui constitue près de 40 % de la population totale. En fait, dans bien des domaines, les Albanais dans l'ex-République yougoslave de Macédoine n'ont jamais été traités sur un pied d'égalité avec la population slave de cette république. On cherche maintenant à consacrer cet état de fait par l'appellation même du pays, alors que les Albanais y vivent depuis des siècles comme un peuple autochtone.

C'est pour cette raison que les Albanais de l'ex-République yougoslave de Macédoine considèrent que le nom envisagé est inacceptable et humiliant, et leurs députés au Parlement de cette république, ainsi que tous leurs groupements et partis politiques, l'ont rigoureusement dénoncé.

En raison du caractère erroné, sur le plan historique, du nom envisagé, ainsi que des incidences politiques regrettables qu'il pourrait avoir, le Gouvernement de la République d'Albanie s'associe aux Albanais de l'ex-République yougoslave de Macédoine et à leurs représentants, en élevant une vive objection à l'égard du nom "Slavo-Macédoine".

Je vous serais reconnaissant, Monsieur le Président, de bien vouloir faire distribuer cette lettre comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent

(Signé) Thanas SHKURTI